



INSCRIPTIONS RESTAURANT SCOLAIRE - ANNÉE 2026-2027

Pour faciliter l'inscription de vos enfants à l'année, par prélèvement et afin de garder la souplesse souhaitée par les familles, nous vous demandons de nous retourner cet imprimé **avant le 20 Août 2026**.

Madame et Monsieur

Adresse

Téléphone

inscrit mon (mes) enfants (s) au restaurant scolaire

N° allocataire CAF/ MSA

Nom, prénom : Date naissance Classe : Etablissement :

Nom, prénom : Date naissance Classe : Etablissement :

Nom, prénom : Date naissance Classe : Etablissement :

Nom, prénom : Date naissance Classe : Etablissement :

septembre '26			
Lundi	Mardi	jeudi	Vendredi
	1	3	4
7	8	10	11
14	15	17	18
21	22	24	25
28	29		

Nbre repas : X 4 € = €

octobre '26			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
		1	2
5	6	8	9
12	13	15	16
19	20	22	23
26	27	29	30

Nbre repas : X 4 € = €

novembre '26			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
2	3	5	6
9	10	12	13
16	17	19	20
23	24	26	27
30			

Nbre repas : X 4 € = €

décembre '26			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	1	3	4
7	8	10	11
14	15	17	18
21	22	24	25
28	29	31	

Nbre repas : X 4 € = €

janvier '27			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
4	5	7	8
11	12	14	15
18	19	21	22
25	26	28	29

Nbre repas : X 4 € = €

février '27			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
1	2	4	5
8	9	11	12
15	16	18	19
22	23	25	26

Nbre repas : X 4 € = €

mars '27			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
1	2	4	5
8	9	11	12
15	16	18	19
22	23	25	26
29	30		

Nbre repas : X 4 € = €

avril '27			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
		1	2
5	6	8	9
12	13	15	16
19	20	22	23
26	27	29	30

Nbre repas : X 4 € = €

mai '27			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
3	4	6	7
10	11	13	14
17	18	20	21
24	25	27	28
31			

Nbre repas : X 4 € = €

juin '27			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
	1	3	4
7	8	10	11
14	15	17	18
21	22	24	25
28	29		

Nbre repas : X 4 € = €

juillet '27			
Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
		1	2

Nbre repas : X 4 € = €

signature des parents :

Les informations contenues sur ce formulaire, complété et remis à la Commune de Mayet, sont fournies sur la base de votre consentement. Ces données recueillies sont nécessaires pour permettre leur utilisation dans le cadre de la cantine. Leur traitement a pour finalité d'assurer ces services dans les meilleures conditions (inscription, facturation). Elles seront conservées jusqu'à la fin de leur utilité. Ces données ne sont destinées qu'aux services habilités à les traiter et seront transmises aux personnels du temps méridien, restaurants scolaires et aux écoles.

Conformément à la réglementation en vigueur (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite "Informatique et Libertés" modifiée et Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement Général sur la Protection des Données - RGDP), pour tous renseignements concernant ces données et leur traitement ou pour exercer les droits qui vous sont reconnus par la réglementation en vigueur (accès aux données, rectification-portabilité ou suppression de données - limitation ou opposition aux traitements de données), vous pouvez prendre contact avec le responsable du traitement de ces données (Maire de la commune) à l'adresse suivante mairie@mairie-mayet.fr et/ou le délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@sarthe.fr. Un justificatif d'identité vous sera alors demandé. Vous pouvez également, si vous le jugez nécessaire, prendre contact avec l'autorité de contrôle compétente à l'adresse suivante : contact@cnil.fr.